

CONGÉS IMPOSÉS ET PRIMES CIBLÉES FONT RESSURGIR LES TENSIONS SUR L'INDIVIDUALISATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les organisations syndicales de la fonction publique craignent des divisions après l'annonce de l'octroi d'une prime à certains agents publics mobilisés et de la possibilité d'imposer à d'autres des jours de congés. Surtout, les représentants du personnel regrettent une contradiction entre les décisions de l'exécutif et ses propos selon lesquels il reconnaît l'engagement des personnels de la fonction publique.



© Franck Lodi/SIPA

Une incohérence entre les discours présidentiels saluant l'engagement des agents publics et les dernières mesures décidées unilatéralement par l'exécutif. C'est ce que dénoncent les organisations syndicales de la fonction publique après l'annonce par le gouvernement, mercredi 15 avril, de l'octroi d'une prime aux agents mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire, mais aussi et surtout de la possibilité d'imposer jusqu'à 10 jours de congé ou de RTT aux agents aujourd'hui placés en autorisation spéciale d'absence, voire à ceux exerçant leur activité en télétravail. Une mesure actée par une ordonnance publiée au Journal officiel ce jeudi 16 avril [\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]](#).

"Visiblement, le « monde d'après » que le président de la République a commencé d'esquisser reprend les poncifs de la stigmatisation des agents de la fonction publique comme cela prévaut depuis deux ans maintenant", affirme ainsi la FSU. Une référence, notamment, aux mesures prises par l'exécutif depuis le début du quinquennat, comme la réforme de la fonction publique, les suppressions de postes, le rétablissement du jour de carence en 2018 ou encore le gel du point d'indice servant de base au calcul des salaires.

"Au travers de la mise en œuvre de ces deux dispositifs injustes, le gouvernement réitère envers les agents publics titulaires et contractuels son manque de reconnaissance de leur investissement", renchérit la FA-FP suivie de Solidaires selon qui "il y a toujours la même réalité derrière les beaux discours et les remerciements aux agents publics".

"Instrument de division"

Dans le détail, si l'Unsa Fonction publique estime que le versement de primes est *"nécessaire pour reconnaître l'engagement des agents"*, elle constate à regret *"que seuls certains agents en bénéficieront"*. À savoir ceux qui auront été concernés par un surcroît d'activité, comme l'a indiqué le gouvernement. Par ailleurs, dans la fonction publique d'État, ladite prime sera modulable en fonction de l'activité exercée et, dans chaque ministère, les chefs de service décideront des sommes versées. Dans la territoriale, la décision du versement de la prime et du montant reviendra à l'organe délibérant de chaque collectivité [\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]](#).

"La sélectivité de la prime rappelle bien tristement les débats autour du mérite et tout ce qu'il implique de désaccords, de frustrations et de rancœurs, souligne Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. On est donc loin des objectifs de cohésion et de solidarité affichés par l'exécutif." "Une nouvelle fois, c'est un instrument de division qui est mis en place à l'inverse de ce qui fait le fondement de la fonction publique", renchérit Solidaires.

Les annonces faites sur la mise en place de primes exceptionnelles *"ne constituent en aucun cas une réponse de long terme à la reconnaissance du travail des agents, explique de son côté la CGT. À caractère exceptionnel, soumise au bon vouloir et moyens financiers des employeurs, ces primes ne remplaceront jamais les nécessaires hausses de salaire revendiquées de longue date par les agents"*.

Situations subies

"Surtout", ajoute Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique, le message sur les primes "est gâché par l'ordonnance sur les congés, non négociée, malvenue et en contradiction avec les propos tenus par le président de la République, qui a reconnu l'engagement de tous, de la première à la troisième ligne". Un constat partagé par la CFDT Fonctions publiques, qui souligne que, sur les primes comme sur les congés, "la décision unilatérale de l'administration risque de diviser les agents en fonction de leur position administrative durant la période de confinement".

Avec son ordonnance sur les congés, *"le gouvernement rend les personnels responsables de leurs situations de fragilité de santé, d'enfants à garder ou du fait d'être empêchés d'exercer leurs fonctions en télétravail (souvent par manque de matériel professionnel disponible), situations imposées par les mesures de confinement"*, souligne pour sa part la FSU, qui réclame le retrait de ce texte *"injuste et vexatoire"*.

Cette ordonnance est *"scandaleuse et inacceptable"*, abonde Jean-Marc Canon, de la CGT. Et d'ajouter que *"ce n'est pas aux agents publics de payer les frais de la crise sanitaire, dans laquelle le gouvernement porte une grande part de responsabilité... Même quand on est en ASA [autorisation spéciale d'absence, ndlr], on n'est pas en villégiature"*.

Au final, certains agents publics vont percevoir une prime, tandis que d'autres se verront imposer des congés. *"Les agents publics subissent une double voire triple peine : la crise sanitaire, la perte de jours de congés ou de RTT et l'absence de primes alors qu'ils n'ont pas choisi leur position administrative"*, estime la CFE-CGC. *"Tout cela montre bien la volonté sans faille d'individualisation"*, ajoute Gaëlle Martinez, déléguée générale "Fonction publique" de Solidaires. *"C'est donc cela, se réinventer, en conclut FO Fonctionnaires. Nous ne l'oublierons pas."* Tendue depuis le début du quinquennat, la relation entre le gouvernement et les syndicats de la fonction publique n'est donc pas près de s'améliorer.

Par Bastien Scordia